

où ils se trouvent impuissants. Ils se voient comme des justes totalement écrasés par les événements dramatiques de l'histoire et par la méchanceté des humains. Dieu est alors leur unique recours.

Ce texte nous rejoint lorsque, dans notre vie personnelle ou collective, tout nous paraît bouché, et la situation sans issue. Il reste la prière, expression de confiance et d'engagement.

Dans un présent sans perspectives, il nous semble parfois qu'on ne peut que s'en remettre à Dieu. Dans le passé, il nous a souvent accompagnés, nous pouvons même nommer des délivrances et lui demander de se manifester à nouveau. Il nous est permis, notre texte et de nombreux psaumes vont dans ce sens, désespérer qu'il va demander des comptes à ceux qui mènent l'histoire, sèment le chaos et dissimulent le sang des victimes - car le Seigneur est le Dieu qui rétablir la justice lorsqu'elle est bafouée.

Mais si tout est entre les mains de Dieu, si tout est à attendre de lui, si la justice est attendue au terme de l'histoire, quelle mission reste-t-il aux croyants ? La foi en la résurrection nous conduit-elle à la passivité ? Le danger n'est-il pas qu'elle nous désresponsabilise ?

Les justes, au début du texte, s'engagent à rester fermes sur le chemin de justice tracé et aplani par les orientations du SEIGNEUR. Ainsi la mission du croyant est de témoigner de la justice de Dieu par leurs paroles et par leurs actes, et de rendre ainsi possible que les habitants du monde apprennent la justice.

4. Votre écho

✍ Aux cris des justes, on peut donner au moins deux réponses : l'une avec le v.19 et la foi en la résurrection ; l'autre sans le v.19, et sans attente de résurrection. Dans votre situation personnelle, quelle réponse vous parle le plus ?

Neuvième étude

Période du 23 février au 8 mars 2001

Tes morts revivront Esaië 26,7-21

1. Pour entrer dans le texte

Es 26,7-21 fait partie de ce qu'on appelle souvent "*l'apocalypse d'Esaië*" (Es 24-27 ; cf. étude 1, page 11). Ces chapitres forment un maillon entre le prophétisme et la littérature apocalyptique qui fleurira entre 150 avant et 200 après Jc. Ils l'annoncent par plus d'un thème : temps de crise où l'auteur et sa communauté se sentent totalement impuissants face à une situation sans issue qu'ils voient comme un combat cosmique entre Dieu et le mal, jugement et séparation des "méchants" et des "justes" auxquels ils s'identifient, attente d'un monde nouveau et meilleur, espoir d'une résurrection (25,8 ; 26,19). Un certain nombre de caractéristiques importantes sont cependant absentes de ces chapitres d'Esaië : pas de visions concernant le monde céleste, pas de personnage divin faisant l'intermédiaire avec la terre comme chez Daniel (Dn 7), pas de descriptions de faits identifiables du passé pour accrédiiter les annonces de l'a-venir. On devrait donc parler ici de courant apocalyptique encore en gestation.



Aux prises avec une crise grave, notre texte exprime la détresse et l'espérance des croyants dans une prière adressée à Dieu. Lisez-le attentivement en vous demandant comment cette crise est comprise. Que peut-on savoir ? Que peut-on faire ? Que peut-on espérer ?

L'auteur interprète la crise que traverse sa communauté comme un combat où Dieu s'en prend au mal, alors que les humains, et les justes, subissent les événements. Dans cette situation à vues humaines sans issue, ceux-ci ne peuvent qu'affirmer leur confiance, avouer leur impuissance et espérer une prochaine intervention de Dieu pour qu'il rétablisse la situation et qu'il manifeste définitivement sa justice.

Cette première lecture nous permet d'esquisser un plan de notre texte :

A. Le juste impuissant attend l'intervention de Dieu (26,7-18)

- v.7-9 Le juste cherche le SEIGNEUR avec confiance
 - v.10-11 au contraire du méchant qui ne comprend rien et sera confondu.
 - v.12-15 Se souvenant de l'histoire, le juste est certain que Dieu va intervenir à nouveau,
 - v.16-18 il peut crier sa détresse et avouer son impuissance.
- B. Alors le SEIGNEUR répond, son intervention est imminente (26,19-21)

- v.19 résurrection des morts,
- v.20-21 justice est faite.

2. Pour éclairer la lecture

A la situation de détresse exprimée dans la première partie (v.7-18), notre texte propose deux réponses : l'une annonce que l'intervention du Seigneur est imminente, et que justice va être faite ici-bas (v.20-21). La seconde réponse figure au v.19 qui - en tension avec ce que disait le v.14 - annonce la résurrection, retardant ainsi la justice divine au-delà de la mort. Nous comparerons ces deux réponses et verrons dans quelle mesure elles influencent notre lecture du texte.

rend pas compte de l'expérience vécue puisque, par exemple, des jeunes gens sans descendance perdent la vie en luttant pour l'honneur de Dieu sans être payés en retour, sans jouir du bonheur promis aux fidèles, alors que les méchants prospèrent en toute impunité (2 M 7,9). Alors se pose avec force la question de la justice de Dieu. Doit-on vraiment rester fidèle à Dieu jusqu'à la mort s'il laisse le crime impuni et abandonne le juste souffrant ? Qu'en est-il de sa justice ? Ce sont déjà les questions que posaient Job et certains psaumes ("*justes à quand, SEIGNEUR ? ...*"), sans affirmer encore une résurrection des morts.

La foi en la résurrection des morts, en permettant de reporter dans l'au-delà le rétablissement de la justice divine et en allongeant le temps donné à Dieu pour l'accomplir, apporte une réponse théologique à ces questions. Elle rend (plus) explicable l'écart entre la réalité tragique du monde constatée chaque jour et la justice de Dieu différée. Israël confesse que le Dieu qui l'a délivré et accompagné dans toute son histoire continue à donner raison aux victimes de cette histoire. Au terme de celle-ci leur victoire sera manifestée. De plus, la résurrection répond aussi à la conscience qui se développe à cette époque d'une plus grande valeur donnée aux individus.

Outre tombe, Dieu va châtier les coupables et rétribuer les justes. A la même époque, Dn 12,1-3 expose clairement cette nouvelle manière de voir : "*Beaucoup de ceux qui dorment dans le sol poussiéreux se réveilleront, ceux-ci pour la vie éternelle, ceux-là pour l'opprobre, pour l'horreur éternelle*". Notre texte relu avec le v.19 va dans le même sens. Désormais pour Israël, le shéol n'est plus le lieu sans retour où séjournent définitivement tous les morts. Es 14 (étude 8) ne pourrait plus être écrit de la même manière dans cette nouvelle situation historique et théologique. De même notre texte dans son état actuel (avec le v.19) ne peut pas être situé en un temps où la croyance en la résurrection n'avait pas encore cours.

C. Résurrection, jugement et responsabilité

Notre texte a été adressé à une communauté de croyants qui se sentent, à tort ou à raison, injustement embarqués dans une situation

Dans les textes de la tradition juive, après la clôture de l'Ancien Testament, et avant la rédaction des premiers textes du Nouveau Testament, la résurrection est de plus en plus présentée comme *générale*. Dans l'un de ces textes (1 Hénoch 22 et 51s.), c'est l'humanité entière qui ressuscite : "*Toutes les âmes humaines sont recueillies*" dans une caverne en attente du jugement (1 Hénoch 22,3). Dans un autre, l'auteur écrit : "*La terre rendra ceux qui dorment dans son sein, la poussière, ceux qui y reposent et les demeures rendront les âmes qui leur ont été confiées*". (4 Esdras, 7,32).

A l'époque de Jésus le débat est encore vif à propos de la résurrection des morts : Jésus est prié d'arbitrer une discussion entre les Pharisiens qui la professent et les Sadducéens qui n'y croient pas. Il tranche en faveur des Pharisiens (Mc 12,18-27). Une bonne partie des juifs partagent avec les chrétiens la conviction d'une résurrection future ; mais les premiers chrétiens confessent *la résurrection de Jésus*, qui a déjà eu lieu.

A nouveau, Dieu donne raison au juste souffrant, au martyr qui donne sa vie pour que la justice de Dieu soit manifestée (Ac 3,15). Jésus est "*le premier né d'entre les morts*" (Col 1,18 ; voir aussi 2,12 et 1 Th 1,10), promesse pour les croyants et l'humanité entière. L'originalité des chrétiens est d'affirmer que Jésus est déjà ressuscité et d'ouvrir cette espérance pour tous. Mais les textes de Paul, en débat avec la communauté de Corinthe, laissent penser que l'interprétation de cette croyance ne fait pas l'unanimité parmi les chrétiens (1 Co 15).

B. La résurrection donne du temps à Dieu pour exercer sa justice

La croyance en la résurrection des morts voit le jour et se développe donc dans le judaïsme à une époque de crise sociale et humaine extrême. Elle prend en compte non seulement les événements qui remettent en cause l'avenir et l'identité des croyants, mais aussi la question de la souveraineté de Dieu et de sa justice.

Les croyants sont confrontés à une perte des repères traditionnels. La rétribution des justes et la punition des impies dans cette vie déjà ne

A. Le juste impuissant attend l'intervention de Dieu (26,7-18)

La parole est au juste qui prie avec confiance. Comme l'auteur du Ps 1 (voir aussi les Ps 25 et 27), il médite d'abord sur les deux voies, celle du juste (v.7-9), celle du méchant (v.10-11). Contrairement à d'autres textes bibliques dans lesquels Israël confesse sa faute, à aucun moment ici l'auteur ne s'inclut dans le groupe des méchants.

a) Le juste cherche le SEIGNEUR avec confiance (v.7-9)

v.7. Il supplie le Seigneur de hâter son intervention - car, à ses yeux, le jugement sera pour lui une délivrance. C'est le Seigneur lui-même "*qui aplanit la voie droite du juste*". Le juste reconnaît devoir à Dieu sa vie et la justice qui balise sa voie.

v.8. La fidélité au Seigneur et à ses sentences s'exprime dans un temps où elle est difficile. Mais pour la communauté des justes, il n'y a pas de doute que le Seigneur conduit avec justice le cours de l'histoire – invisible pour les humains ; le Seigneur trace le chemin par ses sentences, à savoir les commandements qui orientent la vie du croyant. Le juste s'engage à témoigner de ce qu'est Dieu pour lui. "*L'objet de ses désirs est de retirer ton nom*" (cf. v.13 où on retrouve la même expression). Il reconnaît devoir à Dieu la paix et la délivrance. Faire appel à lui, voilà le fond de sa prière.

v.9. "*Vers toi mon âme aspire*". Il fixe le regard sur la gloire du Seigneur pour le confesser et le célébrer dans une relation de grande proximité (Ps 30,5 ; 135,13). Dieu fait comprendre ses actions par ses sentences : il protège, il maintient la justice.

Ceux qui prient s'identifient aux justes et s'adressent directement à Dieu. Ils ne se sentent pas coupables, mais confessent le pouvoir universel de la justice divine.

b) Au contraire, le méchant ne comprend rien et sera confondu (v.10-11)

v.10. Quoi qu'il lui arrive, même "*si on lui fait grâce*", le méchant est incapable de pratiquer la justice et de faire la volonté de Dieu. Par

conséquent, "Il fait le mal". Incapable de changer ; il méconnaît le SEIGNEUR dans sa bonté. Alors tout ce qui lui arrive tourne à sa confusion.

v.11. Que vienne l'heure de sa condamnation, alors il verra enfin, mais trop tard, "le zèle du Seigneur pour son peuple". Ce n'est pas une métaphore, mais un avertissement réel : le méchant sera "dévoreré par le feu destiné aux ennemis du Seigneur".

Qui est-il, ce méchant qui est jugé ? Qui est le juste ? Ici il n'est pas question du jugement des nations et des non juifs, mais de clivages entre justes et impies à l'intérieur de la communauté comme dans le monde entier.

c) Se souvenant de l'histoire, le juste est certain de Dieu qui va intervenir à nouveau (v.12-15)

v.12. La prière se poursuit, le juste exprime à nouveau sa confiance. "Seigneur tu nous donnes ta paix". Il faut entendre ce mot paix au sens fort de bien-être, de bonheur, de communion avec Dieu et sa communauté. C'est une affirmation pour le moins paradoxale dans une situation de forte crise où on peut parler de crime, de sang répandu et de victimes (26,21) ! On espère l'intervention du SEIGNEUR. "C'est toi qui accomplis pour nous tout ce que nous faisons". Le juste suit la voie droite, mais c'est le SEIGNEUR qui anime le juste (v.7).

v.13. Ici s'exprime une intimité avec le "Seigneur notre Dieu" pour les justes qui n'ont rien à attendre de leur propre force. Le juste se souvient de toutes les interventions de Dieu dans le passé quand "d'autres maîtres ont dominé sur nous". Ce souvenir est source d'espoir pour l'auteur face aux maîtres qui le dominent. "C'est ton nom seul que nous redisons" : à Dieu seul on peut demander le salut décisif.

v.14. Le destin des ennemis du SEIGNEUR, c'est la mort pour toujours. "Puisque les morts ne revivent pas, puisque les trépassés ne se relèvent pas". Paroles définitives et dures pour les méchants... L'affirmation du caractère inéluctable de la mort, qui tôt ou tard fera disparaître le tyran, devient une bonne nouvelle : "Tu es intervenu pour les

filis de la veuve de Sarepta (1 R 17, cf. 2 R 4,32-37) ; Dieu prolonge la vie d'Ezéchiass (2 R 20,6) ; un homme revient à la vie au contact d'Elisée (2 R 13,21).

Au 5^e siècle, en Ez 37, c'est la nation qui est morte, puis ramenée à la vie. La scène qui décrit le retour à la vie des ossements desséchés n'annonce pas la fin de l'histoire, ni une résurrection des morts générale. Ez 37 est l'image d'un événement unique promis pour Israël : son retour d'exil et son renouveau. Cette image sera très souvent réutilisée ultérieurement pour évoquer la résurrection individuelle, bien que ce ne soit pas la perspective d'Ezéchiel. Ez 37 est donc un point de transition et de référence.

On perçoit au 3^e s. av. JC une tension entre la pensée biblique d'une part, la philosophie et les croyances du monde grec d'autre part ; cette tension fait évoluer la pensée d'Israël. Alors se développe, avec des influences iraniennes, égyptiennes et grecques, la croyance en la résurrection des seuls justes à la fin des temps. Elle était déjà annoncée dans les psaumes "Tu ne m'abandonnes pas aux enfers, tu ne laisses pas ton fidèle voir la fosse". (16,10 ; voir aussi 139,8) ou en Jb 19,25-27.

En 167 avant J.-C., la situation d'Israël se fait particulièrement dramatique. Antiochus Epiphane IV envahit Jérusalem, abolit le Judaïsme, profane et pille le temple, incendie la ville. Il va jusqu'à installer dans le temple un autel en l'honneur de Zeus Olympien. Le livre des Maccabées raconte comment les Maccabées prennent le maquis et se révoltent contre ce qu'ils nomment "l'abomination de la désolation" (Dn 11,31 ; 12,11 ; 1 M 1,54 ; ce thème sera repris en Mt 24,15). Une répression sans pitié va s'abattre contre ce mouvement de purification religieuse et politique (cf. 1 M 2,29-48). Sept frères martyrs, des justes, morts à cause de leur foi, ressusciteront pour une vie sans fin (2 M 7,9).

Selon Dn 12,1-3 et Es 25,8 ; 26,19, tous les morts du peuple, justes ou impies, ressuscitent à la fin des temps. "Tes morts revivront". Désormais, le jugement accompagne cette résurrection générale, et permet de différencier le sort des justes de celui des impies.

(v.19). L'image de la rosée suggère que l'annonce de la résurrection déborde les justes et même Israël dans son ensemble. Les victimes et les habitants de toute la terre sont concernés.

Faisons un rapide bilan de nos deux lectures. Dans un premier temps, le texte entreprend une réflexion sur la situation de crise qui semble sans issue (v.7-18). Cependant il témoigne d'une profonde confiance : Dieu va intervenir et rétablir la justice dans l'histoire (v.20-21). Ceux qui souffrent injustement vont être incessamment rétablis dans leur droit. Il suffit de se cacher et d'attendre que la colère de Dieu opère.

Le v. 19 introduit le thème de la résurrection des morts. Ainsi le juste mort injustement, comme toute victime de la violence, peut espérer que, même s'il faut attendre le terme de l'histoire, Dieu lui fera justice et révélera la vérité sur la violence du monde.

Par l'insertion du v.19, le sens des v.20-21 se déplace. Le "chez soi" où il s'agit de se cacher n'est plus vu comme lieu de repli pour éviter aux justes de subir la colère de Dieu, mais représente la tombe où les morts peuvent attendre avec confiance la résurrection. La colère du SEIGNEUR, qui annonçait d'abord le rétablissement d'une situation plus juste dans l'histoire proche, s'exprime désormais par le jugement dernier. On trouve un parallèle chez Daniel où la résurrection est aussi associée au jugement (12,2).

3. Pour aller plus loin

A. Brève histoire de la foi en la résurrection

Jusque très tard, la tradition de l'Ancien Testament, comme celle de beaucoup de peuples du Proche Orient Ancien, ne parle que du shéol où les morts dorment pour toujours sans espérance d'un changement de statut. Ce n'est qu'assez tard que l'espoir d'une résurrection ultime des morts s'est mise en place. Nous vous proposons ici un bref rappel du parcours qui conduisit à l'émergence de la foi en la résurrection.

L'Ancien Testament relate des *retours individuels à la vie*, plus proches d'une revivification que d'une résurrection ; un sursis divin est donné à quelques personnes de l'histoire ancienne : Elie réanime le

exterminer et faire disparaître jusqu'à leur souvenir". Même le souvenir des méchants est effacé de la terre.

v.15. Mais le juste, lui, fonde aussi son espérance dans le souvenir des jours glorieux d'autrefois où Dieu a libéré, fait "*croître la nation*" et élargi ses frontières. On peut penser que l'auteur fait allusion à l'Exode, à la conquête de Josué, à David dont les conquêtes élargissent le territoire d'Israël (2 S 8). On peut aussi penser à la promesse de la terre et de la descendance innombrable faite notamment à Abraham (Gn 15). A chaque fois, la souveraineté de Dieu s'est manifestée. Ce qu'il a pu faire, il va le faire à nouveau.

d) Le juste crie sa détresse et avoue son impuissance (v.16-18)

Ces versets expriment bien le désarroi de celui qui ne voit pas la fin de son malheur et aspire à la délivrance. On peut lire en écho le Ps. 74.

v.16. La détresse du juste est redoublée parce qu'il pense que c'est le SEIGNEUR lui-même qui "*sévir*"; c'est pourquoi il prie. Puisque c'est Dieu qui est à l'origine de ce qui lui arrive, le salut ne peut venir que de lui. "*Seigneur, dans la détresse, on a recours à toi*" Dans cette épreuve, le juste est habité par le souvenir de ce que Dieu a déjà fait pour son peuple (v.13-15).

v.17-18. L'image de la femme en prise aux douleurs de l'enfantement illustre bien la souffrance du peuple. Normalement les douleurs de l'enfantement débouchent sur la joie de la vie donnée. Mais ici, "*c'est comme si nous avions enfanté du vent*". La détresse actuelle est inutile, sans issue improductive. "*Nous n'apportons pas le salut à la terre, ni au monde de nouveaux habitants*". Israël ne va pas sauver le monde.

Après avoir proclamé le salut de Dieu (v.13-15), la séquence des v.7-18 se termine par l'expression de la souffrance sans issue actuellement vécue par les justes (v.16-18). Les versets suivants se présentent comme une réponse du SEIGNEUR à leur prière.

Nous laissons pour l'instant de côté le v.19 qui constitue une réponse différente de celle des v.20-21.

B. Alors, le Seigneur répond, son intervention est imminente (26,20-21)

Des instructions sont données à la communauté à propos de l'attitude à adopter en temps de crise. Car lorsque Dieu rétablit la justice, il ne faut pas se trouver en travers de sa route.

v.20. Le poète donne un conseil de sagesse : "*Reentre chez toi et ferme sur toi les deux battants.*" Plusieurs souvenirs de récits bibliques reviennent en mémoire : Noé, le juste et les siens doivent aussi fermer la porte après l'entrée dans l'arche pour être préservés du déluge (Gn 7,1) ; la nuit qui précède la Pâque, les Israélites doivent rester chez eux, alors que Dieu frappe les premiers nés d'Égypte (Ex 12,22-23). "*Cache-toi un instant, le temps que passe la colère*". La colère de Dieu, dont le peuple a déjà fait l'expérience, est ici interprétée comme la source des malheurs actuels. Elle ne dure qu'un temps ; quand elle se déchaîne, on ne peut que se cacher et attendre qu'elle passe. Il vaut mieux rester dans sa demeure lorsque Dieu sort de la sienne.

v.21. Le SEIGNEUR élargit le regard. Ce ne sont pas seulement les justes d'Israël qui sont concernés : toutes les victimes peuvent espérer que ce jugement leur sera favorable. Dans notre texte, l'accent est mis sur un jugement qui devient général. Ce ne sont pas seulement les impies d'Israël qui sont concernés, mais tous "*les habitants de la terre*". Il ne s'agit pas d'un jugement à la fin des temps, mais d'une intervention dans l'histoire pour donner une solution à la situation inextricable dénoncée par les v.16-18. Comme Dieu a libéré son peuple dans le passé (v.14-15), maintenant "*Le Seigneur sort de sa demeure pour demander compte de leurs crimes aux habitants de la terre*" (v.20). Il est seul à pouvoir sauver son peuple (v.18b). Il faut le laisser agir et laisser passer l'orage. Quand Dieu intervient, la vérité est faite sur l'injustice et les crimes sanglants, sur l'oppression et les malheurs dont les innocents sont victimes. Ce que les puissants ont toujours caché sera révélé. "*La terre laissera paraître le sang, elle cessera de dissimuler les victimes*" (v.21). Qui sont les victimes ? les justes

d'Israël seulement qui subissent à la fois le pouvoir étranger et les méchants de leur propre communauté ? ou alors, toutes les victimes de la terre ? ou enfin le peuple d'Israël dans son ensemble subissant les maîtres du moment (v.13) ? La question reste ouverte. Quand Dieu fait le ménage, la terre entière est concernée, même si ce sont les justes d'Israël qui le prient avec confiance.

L'introduction du v.19 et du thème de la résurrection des morts permettent une interprétation différente de notre texte et notamment des v.20-21. C'est ce que nous allons voir maintenant.

C. Relecture avec l'adjonction du v.19

C'est le SEIGNEUR qui parle, pour annoncer son salut à la communauté en réponse aux demandes des versets 7-18. Les versets 20-21 suivent ensuite très logiquement.

S'agit-il de la résurrection des morts ou d'une image de la restauration d'Israël ? Des commentateurs ont proposé de voir dans ce verset un parallèle avec la vision des ossements desséchés (Ez 37), c'est-à-dire une métaphore du retour d'exil et du rétablissement d'Israël. Mais ici, il n'y a pas d'allusion au retour des déportés. Au contraire, l'image très suggestive de la rosée qui va donner vie aux habitants de la poussière, parle clairement du sort des trépassés.

Le v.19 reprend le vocabulaire du v.14a : "*Puisque les morts ne revivent pas, puisque les trépassés ne se relèvent pas*" (v.14a) et "*Tes morts revivront, leurs cadavres ressusciteront*" (littéralement, se relèveront – v.19). Y a-t-il contradiction entre les deux versets ? Pas nécessairement, si on admet que l'auteur du v.19 relit les v.20-21 comme un jugement dernier pour tous. Alors les trépassés que Dieu va relever et faire vivre seront distingués des ennemis de Dieu, les morts qui ne se relèveront pas. Il n'en reste pas moins que l'affirmation très générale du v.14 - "*les morts ne revivent pas*" - est au minimum fortement atténuée par le v.19.

"*Réveillez-vous, criez de joie, vous qui demeurez dans la poussière ! Car ta rosée est une rosée de lumière et la terre aux trépassés rendra le jour*"